

Les morts sont vivants !

Avec la Toussaint, s'ouvre le mois de Novembre, traditionnellement consacré à la prière pour les âmes du Purgatoire (on dit aussi les défunts oubliés ou les plus éloignés de Dieu). Le Purgatoire, dans la doctrine catholique, c'est cette étape marquée par le désir non encore comblé de contempler la face de Dieu. Ce qui retient l'âme loin de Dieu c'est le péché et ses conséquences. En effet, en Dieu il ne peut y avoir la moindre trace de mal. Aussi, mystérieusement mais efficacement, la prière pour les défunts nous fait participer à la Communion des Saints dans laquelle le bien des uns vient au secours de la faiblesse des autres. Prier pour les défunts c'est aussi nous entraîner dès ici bas à désirer toujours davantage la sainteté, c'est-à-dire le bonheur que le Seigneur nous réserve auprès de Lui.

La Sainte Ecriture nous en donne un aperçu dans le second Livre des Martyrs d'Israël : « Voilà pourquoi il (Judas Maccabée) fit faire ce sacrifice expiatoire pour les morts, afin qu'ils fussent délivrés de leurs péchés » (2 M. 12, 46). L'Eglise a bien compris cela, à la suite du Christ qui indique que « le péché contre l'Esprit ne peut être pardonné ni dans ce siècle ni dans celui à venir. » (Mt. 12, 32). Autrement dit, le pardon peut s'exercer ici-bas comme après la mort pour certaines fautes (hors péché contre l'Esprit qui est l'irréductible refus de Dieu) qui laissent encore des traces. Loin de nous effrayer, cela doit, au contraire, fortifier notre confiance dans l'extraordinaire miséricorde de Dieu qui n'abandonne aucun de ses enfants. Mais Dieu veut nous faire participer activement au Salut. Nous sommes responsables les uns des autres. Si le Salut est personnel, il est aussi social, c'est-à-dire communautaire.

Le Seigneur a mis à notre portée le moyen suprême de la guérison et du Salut : l'Eucharistie (cf. Catéchisme de l'Eglise Catholique, n° 1402-1405). Nous y prions pour les vivants et pour les morts (le monde visible est uni au monde invisible) et nous ne devons pas négliger de faire célébrer des messes pour nos défunts. Y pensons-nous suffisamment ?

Recueillant la vénérable tradition des premiers siècles, Odilon, abbé de Cluny (en 994) propose l'instauration d'un jour de Commémoration de tous les fidèles défunts le lendemain de Toussaint. Et depuis, nous poursuivons cette mémoire avec fidélité et respect. En effet, honorer la mémoire des défunts, c'est à la fois entretenir et fleurir leurs tombes, garder leur souvenir dans nos cœurs et prier pour eux avec toute l'Eglise.